



Reconnaissance de dette concernant une voiture non respectée

Par **LUSTE**, le **31/01/2014** à **09:13**

J'ai vendu ma voiture il y a quelques mois via un site internet, une personne m'a contacté en m'expliquant qu'elle a besoin d'un véhicule en urgence car le sien a rendu l'âme peu de temps avant, dans le besoin elle me demande un arrangement financier que nous avons noté noir sur blanc indiquant l'étalement des paiements.

A ce jour seulement 1500 euros de récupéré sur 6200 !

de très nombreuses relances de ma part n'y font rien. j'ai contacté un huissier qui malheureusement le connaît bien et m'a indiqué que cette personne est insolvable. j'ai déposé plainte auprès de la gendarmerie qui possède déjà un joli dossier sur notre acheteur mais le substitut du procureur en charge du dossier ne semble pas très touché par l'affaire. je continue malgré tout à appeler régulièrement cette personne qui comme d'habitude me promet mon argent plus tard. si il y a encore un recours possible, j'aimerais le connaître. par avance merci de l'intérêt que vous porterez à mon courrier.

Par **domat**, le **31/01/2014** à **09:55**

bjr,

vous pouvez demander au tribunal d'instance de rendre une ordonnance d'injonction de payer contre cette personne et un huissier pourra pratiquer une saisie sur son compte et sur ses rémunérations.

dans un premier temps faites lui par LRAR une mise en demeure de payer sa dette en lui indiquant que vous saisirez le tribunal d'instance en cas de non paiement.

cdt

Par **LUSTE**, le **01/02/2014** à **15:18**

cette injonction de payer peut-elle être annulée du fait que notre acheteur soit insolvable ? lorsque j'ai contacté l'huissier il semblait me dire qu'il ne pouvait rien pour moi ?!
par avance merci encore.